



KPMG SA
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex

Fondation Hôpitaux de Paris Hôpitaux de France

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025
Fondation Hôpitaux de Paris Hôpitaux de France
13 rue Scipion - 75005 PARIS

KPMG SA, société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 143008010101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre.
Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais ("private company limited by guarantee").

Société anonyme à conseil d'administration
Siège social :
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
Capital social : 5 497 100 €
775 726 417 RCS Nanterre



KPMG SA
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex

Fondation Hôpitaux de Paris Hôpitaux de France

13 rue Scipion - 75005 PARIS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025

Au Conseil d'Administration de la fondation Hôpitaux de Paris Hôpitaux de France,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par le Conseil d'Administration, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la fondation Hôpitaux de Paris Hôpitaux de France relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la fondation à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 3.4 « Changements de méthodes comptables » de l'annexe qui expose les incidences du changement de méthode comptable relatif à la première application des règlements ANC n° 2022-06 et n° 2023-03.



Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre fondation, nous avons vérifié que les modalités retenues pour l'élaboration du compte de résultat par origine et destination et du compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public, sont décrites de manière appropriée dans la note « Principes, règles et méthodes d'établissement du compte d'emploi des ressources » de l'annexe, sont conformes aux dispositions du règlement ANC n° 2018-06 et ont été correctement appliquées.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres du Conseil d'Administration.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la fondation à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la fondation ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fondation.



Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la fondation à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris, le 22 juin 2026

KPMG SA

Thierry Champion

Associé

BILAN ACTIF AU 31/12/2025

ACTIF	Exercice 31/12/2025 (selon ANC 2022-06)			Exercice 31/12/2024
	Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE				
Frais d'établissement				
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires	4 414	4 414	0	0
Autres immobilisations incorporelles	141 166	141 166	0	0
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	41 189	24 189	17 000	17 000
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	3 290 121	60 000	3 230 121	3 514 488
Immobilisations financières				
Participations et Créances rattachées				
Autres titres immobilisés	36 590 249	1 589 038	35 001 211	5 017 175
Prêts				
Autres	113 161		113 161	111 380
Total I	40 180 299	1 818 807	38 361 492	8 660 043
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Avances et acomptes				
Créances				
Créances clients, usagers et comptes rattachés				
Créances reçues par legs ou donations	2 222 207		2 222 207	4 097 659
Autres créances	518 385		518 385	3 800 240
Charges constatées d'avance	236 203		236 203	120 119
Valeurs mobilières de placement	0		0	0
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	33 757 805		33 757 805	67 569 712
Total II	36 734 600		36 734 600	75 587 730
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecarts de conversion Actif (V)				
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	76 914 899	1 818 807	75 096 092	84 247 773

BILAN PASSIF AU 31/12/2025

PASSIF	Exercice 31/12/2025 (selon ANC 2022-06)	Exercice 31/12/2024
FONDS PROPRES / FONDS ASSOCIATIFS		
Fonds propres / fonds associatifs sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires	4 929 530	4 765 631
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Écarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité	19 364 762	17 889 677
Autres		
Report à nouveau	3 104 145	3 104 145
Excédent ou déficit de l'exercice	3 223 710	1 638 983
Situation nette (sous total)	30 622 146	27 398 436
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Total I	30 622 146	27 398 436
FONDS REPORTES ET DEDIES		
Fonds reportés liés aux legs ou donations	4 768 323	6 799 712
Fonds dédiés	5 104 253	5 913 575
Total II	9 872 575	12 713 287
PROVISIONS		
Provisions pour risques	0	0
Provisions pour charges	37 523	43 185
Total III	37 523	43 185
Fonds dédiés		
- sur subventions de fonctionnement		
- sur autres ressources		
Total III bis		0
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Instruments de trésorerie		
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	398 502	427 895
Dettes des legs ou donations	1 062 315	1 194 608
Dettes fiscales et sociales	314 428	329 051
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	32 788 603	38 807 978
dont dettes sur projets conventionnés auprès des hôpitaux	32 633 208	38 806 075
dont divers	155 395	1 903
Produits constatés d'avance	0	3 333 333
Total IV	34 563 847	44 092 865
Écarts de conversion Passif (V)		
TOTAL GENERAL (I + II + III + III bis + IV + V)	75 096 092	84 247 773

ENGAGEMENTS DONNES

COMPTE DE RESULTAT exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

COMPTE DE RESULTAT	Exercice 31/12/2025 (selon ANC 2022-06)	Exercice 31/12/2024
PRODUITS D'EXPLOITATION		
<i>Cotisations</i>		
<i>Ventes de biens et services</i>		
<i>Ventes de biens</i>		
<i>dont ventes de dons en nature</i>		
<i>Ventes de prestations de service</i>		
<i>dont parrainages</i>		
<i>Produits de tiers financeurs</i>		
<i>Concours publics et subventions d'exploitation</i>	0	0
Subventions		
Produits liés à des financements réglementaires		
<i>Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable</i>		
<i>Ressources liées à la générosité du public</i>		
<i>Dons manuels</i>	4 250 942	3 696 314
<i>Mécénats</i>	7 668 644	6 252 782
<i>Legs, donations et assurances-vie</i>	5 305 276	4 991 840
Autres produits liés à la Générosité Publique	2 136 180	3 162 110
<i>Contributions financières</i>	401 887	438 600
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions		
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		
Utilisations des fonds dédiés / Report des ressources affectées non-utilisées ex.ant	842 757	3 121 875
Autres produits	5 662	0
Total des produits d'exploitation (I)	20 611 348	21 663 521
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises	10 986	2 360
Variation de stock		
Achats de matières premières et autres approvisionnement		
Variation de stock		
Autres achats et charges externes	2 881 813	2 901 218
Aides financières / subventions accordées par la fondation	13 548 220	15 572 170
Impôts, taxes et versements assimilés	287 062	152 612
Salaires	1 141 746	1 113 509
Cotisations sociales	652 161	616 739
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	0	7 588
Dotations aux provisions		
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées		
Reports en fonds dédiés / engagement à réaliser sur ressources affectées	33 435	1 226 437
Autres charges	65 785	45 336
Aides financières		
Autres charges		
Total des charges d'exploitation (II)	18 621 207	21 637 969
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	1 990 141	25 552
PRODUITS FINANCIERS		
De participation		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	1 839 508	2 597 105
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions, dépréciations		
Différences positives de change		
Produits des cessions d'immobilisations financières		
Produits nets sur cessions de valeur mobilière de placement et d'instruments de trésorerie		
Total III	1 839 508	2 597 105
CHARGES FINANCIERES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	605 939	983 099
Intérêts et charges assimilés		
Différences négatives de change		
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	0	0
Total IV	605 939	983 099
2. RESULTAT FINANCIER (III - IV)	1 233 569	1 614 006

3. RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)		
PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)		
CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)		574
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	0	-574
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)		
Total des produits (I + III + V)	22 450 856	24 260 626
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	19 227 146	22 621 642
SOLDE INTERMEDIAIRE		
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs		
- Engagements à réaliser sur ressources affectées		
EXCEDENT OU DEFICIT	3 223 710	1 638 984
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature	132 478	261 715
Prestations en nature		
Bénévolat		
TOTAL	132 478	261 715
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature		
Mises à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature		
Mise à disposition gratuite de biens et services	132 478	261 715
Personnel bénévole		
TOTAL	132 478	261 715



F O N D A T I O N
Hôpitaux de Paris
Hôpitaux de France
Reconnue d'utilité publique

**« FONDATION HOPITAUX DE PARIS – HOPITAUX DE
FRANCE »
« 13 rue Scipion 75 005 Paris »**

ANNEXE

Table des matières

1	Préambule	4
2	Présentation de L'entité et de ses activités	4
2.1	Présentation de l'entité	4
2.2	Faits significatifs	5
3	Règles et méthodes comptables	5
3.1	Principes comptables	5
3.2	Dérogations aux principes comptables	5
3.3	Evènements postérieurs à la clôture	5
3.4	Changements de méthodes comptables	5
3.5	Principales méthodes utilisées	5
3.5.1	Immobilisations incorporelles et corporelles	5
3.5.2	Immobilisations financières	6
3.5.3	Biens et créances reçus par legs et donations destinés à être cédés	6
3.5.4	Créances et dettes	6
3.5.5	Valeurs mobilières de placement (VMP)	6
3.5.6	Indemnités de fin de carrière	7
4	Informations relatives au bilan	8
4.1	Actif	8
4.1.1	Tableau des immobilisations	8
4.1.2	Tableau des amortissements	9
4.1.3	Tableau des dépréciations	10
4.1.4	Autres titres immobilisés	10
4.1.5	Etat des créances	11
4.1.6	Détail des produits à recevoir	11
4.1.7	Disponibilités	11
4.1.8	Détail des charges constatées d'avance	12
4.2	Passif	12
4.2.1	Variation des fonds propres	12
4.2.2	Fonds reportés liés aux legs et donations	14
4.2.3	Tableau de suivi des fonds dédiés par projets	15
4.2.4	Tableau des provisions pour risques et charges	16
4.2.5	Etat des dettes	17
4.2.6	Détail des projets conventionnés auprès des hôpitaux	18
5	Informations relatives au compte de résultat	20
5.1	Présentation du compte de résultat	20
5.2	Détail des financements publics	20
5.3	Tableau de suivi des legs, donations et assurances vie	20
5.4	Tableau de suivi des projets accordés	21

6	Autres informations.....	22
6.1	Contributions volontaires en nature.....	22
6.2	Engagements hors bilan.....	22
6.3	Effectif moyen.....	22
6.4	Honoraires du commissaire aux comptes.....	23
6.5	Rémunérations des cadres dirigeants.....	23
7	Informations spécifiques relatives aux entités faisant appel public à la générosité.....	24
7.1	Compte de résultat par origine et destination.....	24
7.2	Compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public.....	26
1-	Principes, règles et méthodes d'établissement du compte d'emploi des ressources.....	28
2 -	Notes sur les emplois.....	30
2-1-	Missions sociales.....	30
2-2	Projets spécifiques Les Amis de la Maison de Solenn.....	30
2-3 -	Frais de recherche des fonds.....	30
2 - 4 -	Frais de fonctionnement.....	30
3 -	Notes sur les ressources.....	31
3-1	Détail des ressources de l'année par type de missions sociales.....	31

1 PRÉAMBULE

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2025, sont caractérisés par les données suivantes :

- Total du bilan	75 096 092 €
- Total du compte de résultat (<i>Produits</i>)	22 450 856 €
- Résultat de l'exercice (<i>Excédent</i>)	3 223 710 €

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2025.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les informations présentées sont celles ayant une importance significative et qui sont nécessaires à l'obtention de l'image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de l'association.

2 PRÉSENTATION DE L'ENTITE ET DE SES ACTIVITÉS

2.1 Présentation de l'entité

La Fondation des hôpitaux de Paris – Hôpitaux de France a pour but :

- D'améliorer le quotidien des patients, des soignants et des aidants au sein des hôpitaux et autres établissements de soins ou de résidences pour personnes âgées, à but non lucratif.
- De contribuer au mieux-être des patients, et en particulier des enfants et des adolescents hospitalisés, avant, pendant et après leur hospitalisation.

A cette fin elle fait appel à la générosité du public pour financer ses missions sociales et dispose d'un effectif salarié pour mener à bien ses missions. Elle s'appuie également d'une équipe d'une dizaine de bénévoles.

Pour atteindre les buts ci-dessus définis, la Fondation se propose de réaliser et de mettre en œuvre les moyens d'action suivants :

- La création de toute autre œuvre sociale répondant à l'objet défini à l'article 1 ;
- Un Centre de Documentation ;
- La coopération avec tous organismes ou administrations poursuivant en France ou à l'Etranger des actions similaires ou complémentaires ;
- L'organisation au niveau national et international de rencontres, débats, colloques dans les domaines qui correspondent à ses activités et à sa vocation ;
- L'organisation de sessions d'information à destination de l'ensemble des personnels hospitaliers, des patients et de leurs familles ;
- Le développement de tout moyen de communication susceptible de diffuser l'image de marque de la FONDATION et d'en faciliter le développement.

Pour mettre en œuvre les dites activités et les harmoniser avec celles d'autres institutions, la Fondation conclut toutes conventions utiles avec les collectivités publiques, les organismes mutualistes et sociaux, les universités, les établissements et les organismes d'enseignement ou de soins, publics ou privés.

2.2 Faits significatifs

Néant

3 RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

3.1 Principes comptables

Les comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2025 ont été établis et présentés conformément au Règlement ANC n°2014-03, au règlement ANC n°2018-06 relatif aux entités à but non lucratif, ainsi qu'au règlement ANC n°2020-08 dans sa version homologuée.

L'exercice 2025 constitue en outre la première application des règlements ANC n°2022-06 et 2023-03 relatifs à la modernisation des états financiers, applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025.

3.2 Dérogations aux principes comptables

Néant

3.3 Evénements postérieurs à la clôture

Néant

3.4 Changements de méthodes comptables

Dans le cadre de l'application des règlements ANC n°2022-06 et 2023-03 relatifs à la modernisation des états financiers, les comptes annuels de l'exercice ont été établis conformément aux nouveaux modèles de présentation du bilan, du compte de résultat et de l'annexe.

Ce règlement, applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025, constitue un changement de méthode comptable appliqué de manière prospective, sans retraitement des exercices antérieurs. Les informations comparatives ont toutefois fait l'objet de reclassements de présentation afin d'assurer leur conformité aux nouveaux formats.

3.5 Principales méthodes utilisées

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

3.5.1 Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, c'est-à-dire leur prix d'achat augmenté des frais accessoires, ou à leur coût de production.

Les amortissements sont calculés sur le coût d'acquisition ou de production, suivant le mode linéaire selon les durées suivantes :

Nature de l'immobilisation	Durée
Logiciel	2 à 5 ans
Agencements et aménagements divers	10 ans
Matériel de bureau et informatique	3 à 10 ans
Mobilier de bureau	3 à 10 ans

Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur actuelle de l'actif est inférieure à la valeur nette comptable.

3.5.2 Immobilisations financières

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

3.5.3 Biens et créances reçus par legs et donations destinés à être cédés

- Les biens reçus par legs et donations par l'entité au cours de l'exercice sont comptabilisés à l'actif à la date d'acceptation par le Conseil d'Administration. Ces biens ne sont pas amortis.
- Les disponibilités et titres de placements financiers à recevoir sont également comptabiliser à l'actif dans un compte de créances dès l'acceptation.
- Les obligations attachées à ces legs et donations sont constatées en dettes ou en provisions également lors de l'acceptation.

A la clôture de l'exercice, la valeur correspondante des actifs et passifs acceptés et pas encore réalisés est portée en fonds reportés

▪ Dépréciations de biens ou créances faisant l'objet d'un legs ou d'une donation

Les biens et créances acceptés par la Fondation dans le cadre de legs ou donations et valorisés lors de l'acceptation présentant un indice de perte valeur à la clôture de l'exercice font l'objet d'une dépréciation.

3.5.4 Créances et dettes

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire d'une créance est inférieure à sa valeur comptable.

3.5.5 Valeurs mobilières de placement (VMP)

Elles sont valorisées à leur coût d'acquisition. Un tableau détaille les plus et moins-values latentes par nature de VMP. Les plus-values latentes ne sont pas comptabilisées et les moins-values latentes viennent déprécier la valeur brute du placement financier.

3.5.6 Indemnités de fin de carrière

Les indemnités de fin de carrière (IFC) sont comptabilisées en provision pour 37 523 €

La provision/l'engagement pour IFC est évalué(e) selon les hypothèses suivantes :

- *Age de départ en retraite : Application du barème légal*
- *Rotation du personnel : Taux de rotation par tranche d'âges*
4 % dégressif jusqu'à 50 ans pour la catégorie : Non Cadres
4 % dégressif jusqu'à 50 ans pour la catégorie : Cadres
- *Taux de progression des salaires : 1.50 %*
- *Taux d'actualisation : 3.96%*
- *Taux de charges sociales retenu : 64%*

4 INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

4.1 Actif

4.1.1 Tableau des immobilisations

IMMOBILISATIONS	Valeur brute début exercice Approuvée	Retraitements	Valeur brute début exercice Retraitee	Acquisitions	Cessions	virement poste à poste	Valeur brute fin exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES							
Frais établissement							
Frais de recherche et de développement							
Donations temporaires d'usufruit							
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	145 579		145 579				145 579
Autres immobilisations incorporelles							
Immobilisations incorporelles en cours							
Avances et acomptes							
TOTAL (I)	145 579		145 579				145 579
IMMOBILISATIONS CORPORELLES							
Terrains							
Constructions							
Collections et œuvres d'art							
Installations techniques, matériel et outillage industriels	41 189		41 189				41 189
Matériel informatique							
Matériel de bureau							
Mobilier							
Autres immobilisations incorporelles							
Immobilisations corporelles en cours							
Avances et acomptes							
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	3 740 489		3 740 489	1 394 189	1 844 557		3 290 121
TOTAL (II)	3 781 678		3 781 678	1 394 189	1 844 557		3 331 310
IMMOBILISATIONS FINANCIERES							
Participations et créances rattachées							
Autres titres immobilisés	6 000 274		6 000 274	30 589 975			36 590 249
Prêts							
Autres	111 381		111 381	1 780			113 161
TOTAL (III)	6 111 655		6 111 655	30 591 755			36 703 410
TOTAL (I+II+III)	10 038 912		10 038 912	31 985 944	1 844 557		40 180 300

4.1.2 Tableau des amortissements

AMORTISSEMENTS	Solde début exercice Approuvé	Retraitements	Solde début exercice Retraité	Augmentation	Diminution	virement poste à poste	Solde fin exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES							
Frais établissement							
Frais de recherche et de développement							
Donations temporaires d'usufruit							
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	145 579		145 579				145 579
Autres immobilisations incorporelles							
Immobilisations incorporelles en cours							
Avances et acomptes							
TOTAL (I)	145 579		145 579				145 579
IMMOBILISATIONS CORPORELLES							
Terrains							
Constructions							
Collections et œuvres d'arts							
Installations techniques matériel et outillage	24 189		24 189				24 189
Matériel informatique							
Matériel de bureau							
Mobilier							
Immobilisations corporelles en cours							
Avances et acomptes							
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés							
TOTAL (II)	24 189		24 189				24 189
TOTAL (I+II+III)	169 768		169 768				169 768
Dont dotations et reprises :							
- d'exploitation							
- financière							
- exceptionnelle							

4.1.3 Tableau des dépréciations

NATURE DES DEPRECIATIONS	Solde début exercice Approuvé	Retraitements	Solde début exercice Retraité	Dotation de l'exercice	Reprise de l'exercice	Solde en fin d'exercice
DEPRECIATIONS						
Sur immobilisations :						
- incorporelles						
<i>Dont Donations temporaires d'usufruit</i>						
- corporelles						
<i>Dont Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés</i>	226 000		226 000	40 000	206 000	60 000
- financières						
Sur stocks et en cours						
Sur comptes clients						
Sur créances reçues par legs ou donations						
Autres dépréciations	983 099		983 099	605 939		1 589 038
TOTAL	1 209 099		1 209 099	645 939	206 000	1 649 038
Dont dotations et reprises :						
- d'exploitation				40 000	206 000	-166 000
- financière				605 939		605 939
- exceptionnelle						

4.1.4 Autres titres immobilisés

Ce poste intègre

- un placement en SCPI Primovie d'un montant de 6 000 274 € au 31 décembre 2025.

Une provision pour dépréciation a été constatée à la clôture de l'exercice de 605 939€ afin de tenir compte de la nouvelle valeur du patrimoine de la SCPI Primovie ;

- deux souscriptions dans des contrats d'assurance vie auprès de la compagnie Swiss life d'un montant de 10 M€ chacun ;

Un premier contrat 100% fonds euros, valorisé au 31 décembre 2025 pour 10 409 488€, le taux de rémunération net de frais de gestion s'élève à 4,25% pour l'année 2025

Un second contrat 69.73% fonds euros et 30,27% en unités de comptes, ce contrat est valorisé au 31 décembre 2025 à hauteur de 10 339 178€, le taux de rémunération net de frais de gestion s'élève à 4,25% pour l'année 2025. La plus-value latente sur les unités de comptes est de 147 277€.

- Investissement dans un fonds commun de placement, fonds Gaspard d'un montant de 9,9 M€. Au 31 décembre 2025, la plus-value latente sur ces fonds est de 217 265€.

4.1.5 Etat des créances

CREANCES	MONTANT BRUT	DEGRE DE LIQUIDITE DE L'ACTIF	
		Échéance à un an au plus	Échéance à plus d'un an
Prêts (1)			
Autres immobilisations financières	113 161		113 161
Organismes payeurs			
Usagers et comptes rattachés			
Créances reçues par legs ou donations	2 222 207	2 222 207	
Autres créances	518 385	518 385	
Charges constatées d'avance	236 203	236 203	
TOTAL	3 089 956	2 976 795	113 161
(1) Montant : - Prêts accordés en cours d'exercice - Remboursements obtenus en cours d'exercice			

La rubrique autres créances est principalement constituée de produits à recevoir détaillés en 4.1.6

4.1.6 Détail des produits à recevoir

Détail des produits à recevoir	Montants
Dons 2025	49 871
Mécénats 2024 et 2025	48 415
Produits financiers Primovie 4iem trimestre 2025	73 895
Produits créditeurs décembre 25	11 318
Produits ASP contrats apprentissages	2 083
TOTAL	185 582

4.1.7 Disponibilités

Les sommes collectées ne donnent pas lieu, en règle générale, à un décaissement immédiat compte tenu des délais techniques de mise en œuvre des projets par les hôpitaux.

Compte tenu de ce mécanisme, les sommes collectées sont investies dans différents supports non risqués dans l'attente de réalisations des projets.

Ce poste intègre au 31 décembre 2025 des placements sous forme de :

- Livrets d'épargne auprès de la Banque Postale. (Livret A : 89 209 euros et un Livret B : 507 euros, Compte sur Livret : 11 955 euros))
- Dépôts à termes à la Banque postale d'une durée de 2 à 12 mois d'un montant de 25,3 millions d'euros ;
- D'un compte sur Excédent auprès du Crédit Agricole d'un montant de 700 594 euros.

Ces dépôts à termes et comptes sur Excédent ont pu générer en 2025 des rendements à taux fixes entre 1,86%. Le montant de ces produits s'est élevé en 2025 à 762 577 euros.

4.1.8 Détail des charges constatées d'avance

Elles représentent les dépenses engagées dans l'exercice relatives, essentiellement, à la préparation de l'Opération pièces jaunes de l'exercice à venir. Elles élèvent à 236 203 € au 31 décembre 2025.

4.2 Passif

4.2.1 Variation des fonds propres

VARIATION DES FONDS PROPRES	A l'ouverture de l'exercice			AFFECTATION DU RESULTAT		AUGMENTATION		DIMINUTION OU CONSOMMATION		A LA CLOTURE DE L'EXERCICE
	Montant Approuvé	Montant Retraitements	Montant Retraité	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant
FONDS PROPRES										
Fonds propres/fonds associatifs sans droit de reprise										
Statutaires	1 326 306		1 326 306							1 326 306
Complémentaires	3 439 324		3 439 324	163 898						3 603 222
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables										
Fonds propres/ fonds associatifs avec droit de reprise										
Statutaires										
Complémentaires										
Ecarts de réévaluation										
Réserves										
Réserves statutaires ou contractuelles										
Réserves pour projet de l'entité*	17 889 677		17 889 677	1 475 085						19 364 762
Réserves pour projets COVID										
Autres										
Report à nouveau	3 104 145		3 104 145							3 104 145
Excédent ou déficit de l'exercice	1 638 983		1 638 983			3 223 710		1 638 983		3 223 710
Autres fonds propres/fonds associatifs										
Avances conditionnées										
Autres : à préciser										
Fonds associatifs avec droit de reprise										
Apports										
Legs et donations										
RAN des activités SMS sous gestion contrôlée										
SITUATION NETTE (I)	27 398 435		27 398 435	1 638 983		3 223 710		1 638 983		30 622 145
Fonds propres consommables										
Subventions d'investissement										
Provisions réglementées										
TOTAL (II)										
TOTAL (I+II)	27 398 435		27 398 435	1 638 983		3 223 710		1 638 983		30 622 145
Dont dotations et reprises :										
- d'exploitation										
- financière										
- exceptionnelle										

Conformément aux statuts, la dotation non consommable initiale apportée lors de la création est de 1 326 306 €.

Afin d'assurer le maintien de la valeur de la dotation initiale, la Fondation affecte 10% de l'excédent de ses ressources annuelles aux dotations non consommables complémentaires.

Celles-ci s'élèvent à 3 603 223 € au 31 décembre 2025.

Le Conseil d'Administration a réaffirmé sa volonté d'affecter ces dotations à des actifs financiers long terme. La valeur des titres financiers inscrits au bilan s'élève à 6 000 274 € (SCPI PRIMOVIE).

4.2.2 Fonds reportés liés aux legs et donations

FONDS REPORTES	Solde début exercice Retraité	Augmentations exercice	Diminutions exercice	Virement compte à compte	Solde fin exercice
Fonds reportés liés aux legs Fonds reportés liés aux donations	6 799 712	2 169 941	4 201 330		4 768 323
TOTAL	6 799 712	2 169 941	4 201 330		4 768 323

4.2.3 Tableau de suivi des fonds dédiés par projets

Variation des fonds dédiés issus de :	A l'ouverture de l'exercice			Reports	Utilisations		Transferts	A la clôture de l'exercice	
	Approuvé	Retraitements	Retraité		Montant global	Dont remboursements		Montant global	Projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
Ressources liées à la générosité du public									
Fonds dédiés à des projets futurs									
Fonds dédiés - Ateliers thérapeutiques MDS	4 346 709		4 346 709		305 585			4 041 124	
Fonds dédiés - Pédiatrie	0		0	16 880	0			16 880	
Fonds dédiés - MP - Ados									
Fonds dédiés - Atelier Esthétique - MDS	17 767		17 767					17 767	
FD - Appel à projets en cours									
FD Hôpital San Salvador	506 367		506 367					506 367	506 367
FD GH de Creil Legs Dupuis 17G15	40 412		40 412					40 412	40 412
FD Gériatrie	56 676		56 676					56 676	56 676
FD Legs Duval	105 089		105 089	105				105 194	
FD Emmrich	0		0	16 450				16 450	
FD Espaces soignants	0		0					0	
FD Soignants	0		0					0	
FD Projets DROM COM	840 556		840 556		537 172			303 384	
Total	5 913 575	0	5 913 575	33 435	842 757	0	0	5 104 253	603 455

4.2.4 Tableau des provisions pour risques et charges

NATURE DES PROVISIONS	Solde début exercice			Dotation exercice	Reprise exercice	Solde en fin exercice
	Approuvé	Retraitements	Retraité			
Provisions pour risques						
Provisions pour charges sur legs ou donations						
Provisions pour pensions et obligations similaires	43 185		43 185		5 662	37 523
Provisions pour restructurations						
Provision pour charges						
Provisions pour impôts						
Provisions pour charges à répartir						
Autres provisions pour charges						
TOTAL	43 185		43 185		5 662	37 523
Dont dotations et reprises:						
- d'exploitation					5 662	
- financière						
- exceptionnelle						

Ce poste regroupe la provision relative à l'indemnité de départ à la retraite, d'un montant de 37 523 €, pour l'ensemble des salariés de la Fondation dont les hypothèses sont décrites en 3.5.6

4.2.5 Etat des dettes

DETTES	MONTANT BRUT	DEGRE D'EXIGIBILITE		
		1 an au plus	à plus d'un an moins 5 ans	à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
Emprunts et dettes financières divers (1)				
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
Fournisseurs et comptes rattachés	398 502	398 502		
Dettes des legs ou donations	1 062 315	1 062 315		
Dettes fiscales et sociales	314 428	314 428		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	32 788 603	155 395	32 633 208	
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	34 563 848	1 930 640	32 633 208	
(1) Montants : Emprunts souscrits en cours d'exercice Emprunts remboursés en cours d'exercice				

Détail des charges à payer	Montants
1) Fournisseurs et factures non parvenues	398 502
2) Personnel	2 354
3) Organismes sociaux	132 258
4) Taxes dues sur les rémunérations	7 906
5) Dettes concernant les congés payés	171 910
TOTAL	712 930

4.2.6 Détail des projets conventionnés auprès des hôpitaux

Ces dettes représentent les engagements de financement pris par la Fondation et dont la réalisation effective est soumise à conditions et obligations (essentiellement l'obligation de réalisation préalable des projets par les hôpitaux financés conformément aux engagements pris).

Par ailleurs les fonds d'aide d'urgence sont assimilés aux projets conventionnés avec les hôpitaux et suivent le même traitement comptable.

Fondation Hôpitaux de Paris – Hôpitaux de France

Ressources / Intitulés		Situations	Fonds engagés au début de l'exercice	Fonds engagés au titre de l'exercice	Versements en cours d'exercice				Versement au cours de l'exercice	Annulations	Fonds restants en fin d'exercice
	Année	Référence projet	(465...)	Subvention accordée	Montant 1	Date 1	Montant 2	Date 2			(465...)
Total OPJ 2018	2018	OPJ	7 485,00	0,00	0,00		0,00		0,00	7 485,00	0,00
Total OPJ 2019	2019	OPJ	400 000,00	0,00	100 000,00		0,00		100 000,00	300 000,00	0,00
Total OPJ 2020	2020	OPJ	8 372,00	0,00	0,00		0,00		0,00	1 872,00	6 500,00
Total OPJ 2021	2021	OPJ	606 818,00	6 000,00	358 198,00		0,00		358 198,00	4 694,00	249 926,00
Total OPJ 2022	2022	OPJ	1 743 980,00	0,00	1 020 671,50		200 000,00		1 220 671,50	147 105,00	376 203,50
Total OPJ 2023	2023	OPJ	2 017 397,00	0,00	1 130 491,00		0,00		1 130 491,00	49 744,00	837 162,00
Total OPJ 2024	2024	OPJ	4 943 197,00	0,00	1 431 710,00		335 000,00		1 766 710,00	0,00	3 176 487,00
Total OPJ 2025	2025	OPJ	0,00	4 861 140,00	105 507,00		0,00		105 507,00	6 334,00	4 749 299,00
Total OPJ			9 727 249,00	4 867 140,00	4 146 577,50		535 000,00		4 681 577,50	517 234,00	9 395 577,50
Total PDV 2016	2016	PDV	32 805,00	0,00	4 000,00		0,00		4 000,00	28 805,00	0,00
Total PDV 2018	2018	PDV	35 937,00	0,00	0,00		0,00		0,00	35 937,00	0,00
Total PDV 2019	2019	PDV	25 674,00	0,00	0,00		0,00		0,00	25 674,00	0,00
Total PDV			94 416,00	0,00	4 000,00		0,00		4 000,00	90 416,00	0,00
Total PJA 2016	2016	PJA	119 021,00	0,00	0,00		0,00		0,00	119 021,00	0,00
Total PJA 2017	2017	PJA	7 629,00	0,00	4 965,15		0,00		4 965,15	2 663,85	0,00
Total PJA			126 650,00	0,00	4 965,15		0,00		4 965,15	121 684,85	0,00
Total DPA 2015	2015	DPA	2 730,00	0,00	0,00		0,00		0,00	2 730,00	0,00
Total DPA			2 730,00	0,00	0,00		0,00		0,00	2 730,00	0,00
FAU	2025	FAU	27 058,00	362 663,00	389 721,00	10/12/25			389 721,00	0,00	0,00
FAU - Urgence Sanitaire Ukraine											
Total Espaces soignants 2021	2021	COVID Espaces soignants	831 092,00	0,00	205 825,00		0,00		205 825,00	210 029,00	415 238,00
Total Espaces soignants 2022	2022	COVID Espaces soignants	2 429 187,81	0,00	1 093 927,81		0,00		1 093 927,81	123 848,00	1 211 412,00
Total Espaces soignants 2023	2023	COVID Espaces soignants	5 012 368,00	0,00	2 968 870,00		0,00		2 968 870,00	352 163,00	1 691 335,00
Total Espaces soignants			8 272 647,81	0,00	4 268 622,81		0,00		4 268 622,81	686 040,00	3 317 985,00
Total Gériatrie 2021	2021	COVID GERIATRIE	85 403,15	0,00	38 999,00		0,00		38 999,00	29 134,00	17 270,15
Total Gériatrie 2022	2022	COVID GERIATRIE	1 387 808,15	4 950,00	975 017,66		0,00		975 017,66	250 490,49	167 250,00
Total Gériatrie 2023	2023	COVID GERIATRIE	2 546 932,35	0,00	1 441 216,00		30 790,00		1 472 006,00	217 264,85	857 661,50
Total COVID GERIATRIE			4 020 143,65	4 950,00	2 455 232,66		30 790,00		2 486 022,66	496 889,34	1 042 181,65
Total GERIATRIE 2024	2024	GERIATRIE	2 214 112,00	0,00	352 795,00		0,00		352 795,00	12 974,00	1 848 343,00
Total GERIATRIE 2025	2025	GERIATRIE	0,00	2 010 519,00	0,00		0,00		0,00	0,00	2 010 519,00
Total GERIATRIE			2 214 112,00	2 010 519,00	352 795,00	0,00	0,00	0,00	352 795,00	12 974,00	3 858 862,00
Total Santé Mentale Enfants et Ados	2022	COVID SM	3 160 321,00	0,00	940 373,00		400 000,00		1 340 373,00	124 217,00	1 695 731,00
Total Santé Mentale Enfants et Ados	2023	COVID SM	2 908 831,00	0,00	1 298 335,00		0,00		1 298 335,00	62 589,00	1 547 907,00
SANTE MENTALE COVID			6 069 152,00	0,00	2 238 708,00		400 000,00		2 638 708,00	186 806,00	3 243 638,00
Total Santé Mentale Enfants et Ados	2024	AMI SANTE MENTALE	525 647,00	0,00	0,00		0,00		0,00	0,00	525 647,00
Total Santé Mentale Enfants et Ados	2025	SM	0,00	2 445 719,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 445 719,00
SANTE MENTALE ENFANTS et ADOS			525 647,00	2 445 719,00	0,00		0,00		0,00	0,00	2 971 366,00
Total Espaces Soignants 2023	2023	ES	433 933,00	0,00	224 915,00		0,00		224 915,00	0,00	209 018,00
Total Espaces Soignants 2024	2024	ES	6 392 337,00	0,00	1 459 183,00		39 244,00		1 498 427,00	21 406,00	4 872 504,00
Total Espaces Soignants 2025	2025	ES	0,00	3 362 075,50	0,00		0,00		0,00	0,00	3 362 075,50
Total ESPACES SOIGNANTS			6 826 270,00	3 362 075,50	1 684 098,00		39 244,00		1 723 342,00	21 406,00	8 443 597,50
FDS D.RES.INTERVENT° PROJ ASSOCIATIF (MDS-MDA)											
Projet Répit	2021	21REP001	900 000,00		540 000,00	18/06/2025			540 000,00		360 000,00
Projet Mayotte - DROM COM	2025	PEX20250001	0,00	300 000,00	300 000,00	19/03/2025			300 000,00		0,00
Projet Mayotte - MDA Asso Mlezi Maore	2025	PEX20250002	0,00	145 153,00	145 153,00	23/04/2025			145 153,00		0,00
Prix santé des soignants - CHU Angers	2024	PSS20240019	0,00	50 000,00	50 000,00	26/03/2025			50 000,00		0,00
TOTAL GENERAL			38 806 075,46	13 548 219,50	16 579 873,12		1 005 034,00		17 584 907,12	2 136 180,19	32 633 207,65

5 INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RÉSULTAT

5.1 Présentation du compte de résultat

Sur les comptes 2025 de la Fondation, il n'y a pas d'impact de changements de regroupement des comptes de reports et utilisations des fonds dédiés.

5.2 Détail des financements publics

Néant

5.3 Tableau de suivi des legs, donations et assurances vie

Détail de la rubrique « legs, donations et assurances-vie » figurant au compte de résultat :

PRODUITS	Montants
Montant perçu au titre d'assurances-vie	1 572 680
Montant de la rubrique de produits "legs ou donations" définie à l'art. 213-9	1 555 179
Prix de vente des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	1 726 279
Reprise des dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	206 000
Utilisation des fonds reportés liés aux legs et donations	3 745 731
CHARGES	Montants
Valeur nette comptable des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	1 746 252
Dotation aux dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	40 000
Report en fonds reportés liés aux legs et donations.	1 714 342
SOLDE DE LA RUBRIQUE	5 305 276

5.4 Tableau de suivi des projets accordés

PROJETS ENGAGES ET ACCEPTES	Montants
Projets Pédiatriques	
- Projets Pièces jaunes	4 867 140
- Projets Maisons des adolescents en régions	0
- Projets Fonds aide d'urgence Assistantes sociales	362 663
Total Projets Pédiatriques	5 229 803
Projets Santé Mentale Enfants et Adolescents	2 445 719
Projets Soignants	3 412 076
Projets Gériatrie	2 015 469
Total Projets DROM COM	445 153
Sous total Aides financières / subventions allouées	13 548 220
Financements ateliers Maison de Solenn	84 037
Total	13 632 256

6 AUTRES INFORMATIONS

6.1 Contributions volontaires en nature

a) Contributions volontaires en nature non valorisées

Comme les années précédentes, ces contributions volontaires en nature sont à la fois du bénévolat mais également des contributions en services rendus par nos partenaires historiques durant notre opération emblématique Pièces jaunes.

Au titre du bénévolat, la Fondation a bénéficié au cours de l'exercice 2025 de l'aide d'une bénévole, représentant un équivalent temps pleins (soit une valorisation au SMIC chargé de 21 621€).

La Banque de France ainsi que la Poste mettent à disposition de la Fondation du personnel et du matériel pour réaliser la collecte, le tri et l'acheminement de la collecte des pièces métalliques. Certains de nos partenaires réalisent également à notre profit ou au profit de nos bénéficiaires des événements et opérations de communication et de collecte.

Ces prestations et dons en nature n'ont pas pu être valorisées à ce jour en raison de l'absence d'informations transmises par ces entités.

b) Contributions volontaires en nature valorisées

La Fondation a fait l'objet d'un montant de dons en nature de 132 478 € se répartissant comme suit :

- Dons en nature d'affichages publicitaires gracieux à hauteur de 45 017€ ;
- Dons en nature de campagnes de communication à hauteur de 57 888€ ;
- Dons en nature destinée à soutenir notre mission sociale à hauteur de 29 573€

6.2 Engagements hors bilan

Néant

6.3 Effectif moyen

	ETP	
	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	11.00	0
Non cadres	12.29	
TOTAL	23.29	0

La moyenne de l'effectif sur douze mois est de 23,29 ETP salariés en 2025 contre 22,88 salariés en 2024.

6.4 *Honoraires du commissaire aux comptes*

Les honoraires du commissaire aux comptes portés au compte de résultat de l'exercice ont été de 54 000 € (PCG art 833-14, L 820-3 du code de commerce), dont

- 54 000 € au titre de la mission légale de contrôle des comptes
- 0 € au titre des Services autres que la certification des comptes (SACC)

6.5 *Rémunérations des cadres dirigeants*

Au sein de la Fondation, le montant des rémunérations et avantages en nature des trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés visés par l'article 20 de la loi n°2006-586 du 23 mai 2016 relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif est nul en 2025.

7 INFORMATIONS SPECIFIQUES RELATIVES AUX ENTITES FAISANT APPEL PUBLIC A LA GENEROSITE

7.1 Compte de résultat par origine et destination

A. PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION	EXERCICE N		EXERCICE N-1	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1. Produits liés à la générosité du public	21 206 212	21 206 212	20 700 151	20 700 151
Cotisations sans contrepartie				
Dons, Legs et Mécénat				
Dons manuels	4 250 942	4 250 942	3 696 314	3 696 314
Legs, Donations et assurances vies	5 305 276	5 305 276	4 991 840	4 991 840
Mécénat	7 668 644	7 668 644	6 252 782	6 252 782
Autres produits liés à la générosité du public	3 981 350	3 981 350	5 759 215	5 759 215
2. Produits non liés à la générosité du public				
Cotisations avec contrepartie				
Parrainage d'entreprise				
Contributions financières sans contre partie	401 887		438 600	
Autres produits non liés à la générosité du public				
3. Subventions et autres concours publics				0
4. Reprises sur provisions et dépréciations				
5. Utilisation de fonds dédiés antérieurs	842 757	842 757	3 121 875	3 121 875
TOTAL	22 450 856	22 048 969	24 260 626	23 822 026
CHARGES PAR DESTINATION				
1. Missions sociales				
Réalisées en France	14 665 619	14 263 732	16 668 455	16 229 855
Actions réalisées par l'organisme	1 117 399	1 117 399	1 096 285	1 096 285
Versement à d'autres organismes	13 548 220	13 146 333	15 572 170	15 133 570
Réalisées à l'étranger				
Actions réalisées par l'organisme				
Versement à d'autres organismes				
2. Frais de recherche de fonds	2 998 880	2 998 880	2 670 732	2 670 732
Frais d'appel à la générosité du public	2 864 630	2 864 630	2 600 544	2 600 544
Frais de gestion des legs	134 250	134 250	70 188	70 188
Frais de recherche d'autres ressources				
3. Frais de Fonctionnement	923 274	923 274	1 065 331	1 065 331
4. Dotation aux provisions et dépréciations	605 939	605 939	990 688	990 688
5. Impôts sur les bénéfices				
6. Reports en fonds dédiés de l'exercice	33 435	33 435	1 226 437	1 226 437
TOTAL	19 227 147	18 825 260	22 621 643	22 183 043
EXCEDENT OU DEFICIT	3 223 709	3 223 709	1 638 983	1 638 983

B. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	EXERCICE N		EXERCICE N-1	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1. Contributions volontaires liées à la générosité du public				
Bénévolat				
Prestations en nature				
Dons en nature	132 478	132 478	261 715	261 715
2. Contributions volontaires non liées à la générosité du public				
3. Concours publics en nature				
Prestations en nature				
Dons en nature				
TOTAL	132 478	132 478	261 715	261 715
CHARGES PAR DESTINATION				
1. Contributions volontaires aux missions sociales				
Réalisées en France	132 478	132 478	261 715	261 715
Réalisées à l'étranger				
2. Contributions volontaires à la recherche de fonds				
3. Contributions volontaires au Fonctionnement				
TOTAL	132 478	132 478	261 715	261 715
EXCEDENT OU DEFICIT	0	0	0	0

7.2 Compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public

EMPLOIS PAR DESTINATION	EXERCICE N	EXERCICE N-1	RESSOURCES PAR ORIGINE	EXERCICE N	EXERCICE N-1
Emplois de l'exercice			Ressources de l'exercice		
1. Missions sociales	14 263 732	16 229 855	1. Ressources liées à la générosité du public	21 206 212	20 700 151
Réalisées en France	14 263 732	16 229 855	1.1 Cotisations sans contrepartie		
Actions réalisées par l'organisme	1 117 399	1 096 285	1.2 Dons, legs et mécénats		
Versement à d'autres organisations	13 146 333	15 133 570	Dons manuels	4 250 942	3 696 314
Réalisées à l'étranger			Legs, donations et assurance-vie	5 305 276	4 991 840
Actions réalisées par l'organisme			Mécénats	7 668 644	6 252 782
Versement à d'autres organisations			1.3 Autres ressources liées à la générosité du public	3 981 350	5 759 215
2. Frais de recherche de fonds	2 998 880	2 670 732			
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	2 864 630	2 600 544			
2.1.1 Frais de recherche de Fonds					
2.1.2 Frais de gestion des legs	134 250	70 188			
2,2 Frais de recherche d'autres ressources					
3. Frais de fonctionnement	923 274	1 065 331			
TOTAL DES EMPLOIS	18 185 886	19 965 918	TOTAL DES RESSOURCES	21 206 212	20 700 151
Dotations aux amortissements et dépréciations	605 939	990 688	Reprise sur provisions et dépréciations	0	0
Report en fonds dédiés de l'exercice	33 435	1 226 437	Utilisations de fonds dédiés antérieurs	842 757	3 121 875
EXCEDENT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE	3 223 709	1 638 983	DEFICIT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE		
TOTAL	22 048 969	23 822 026	TOTAL	22 048 969	23 822 026

RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE	19 632 397	17 729 324
Excédent ou insuffisance de la générosité du public	3 223 709	1 638 983
Investissements ou désinvestissement nets liées à la générosité du public		
DAP immo financées par la GP		
Affectation de l'excédent de la générosité publique en dotation non consommable	163 898	264 090
RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE	23 020 004	19 632 397

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	EXERCICE N	EXERCICE N-1	RESSOURCES PAR ORIGINE	EXERCICE N	EXERCICE N-1
Emplois de l'exercice			Ressources de l'exercice		
1. Contributions volontaires aux missions sociales			1. Contributions volontaires liées à la générosité du public		
Réalisées en France	132 478	261 715	Bénévolat		
Réalisées à l'étranger			Prestations en nature		
2. Contributions volontaires à la recherche de fonds			Dons en nature	132 478	261 715
3. Contributions volontaires au fonctionnement					
TOTAL	132 478	261 715	TOTAL	132 478	261 715

FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	EXERCICE N	EXERCICE N-1
FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE	5 913 575	7 809 013
Utilisation	842 757	3 121 875
Report	33 435	1 226 437
FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE	5 104 253	5 913 575

Annexe du compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public et du CROD

1- Principes, règles et méthodes d'établissement du compte d'emploi des ressources

1 - 1 - Principes généraux d'établissement

Le compte d'emploi des ressources au 31 décembre 2025 est établi conformément au modèle recommandé par le règlement comptable N° 2008-12 du décembre 2008 du comité de la réglementation comptable et aux dispositions de l'arrêté du 30 juillet 1993, relatif aux organismes faisant appel à la générosité publique (GP) pris en application de la loi du 7 août 1991 et du décret du 17 septembre 1992.

- Les emplois sont ventilés en trois catégories : les missions sociales, les frais d'appel à la générosité du public et les frais de fonctionnement.
- Les ressources distinguent celles qui relèvent de la générosité publique (GP) de celles qui ont une autre origine.
 - Les ressources liées à la GP sont constituées des dons, legs, assurances vie et mécénats. Les ressources affectées provenant de la générosité publique qui ne sont pas utilisées dans l'année sont comptabilisées en dotation aux fonds dédiés pour financer les projets futurs. Les ressources non affectées et non utilisées impactent le résultat comptable.
 - Les autres ressources liées à la GP correspondent aux produits financiers issus des placements relatifs à la GP et aux annulations des projets conventionnés auprès des hôpitaux après décision du Conseil d'Administration
 - Les produits non GP correspondent aux subventions et aux contributions financières
- Les contributions financières financent en premier lieu les missions sociales de la fondation
- Les ressources qui proviennent de la générosité publique financent, après les contributions financières, les emplois relevant en priorité des missions sociales de la Fondation puis les immobilisations, les frais d'appel à la générosité publique, et dans les conditions précisées à l'alinéa suivant les frais de fonctionnement. Les fonds dédiés affectés à des programmes qui proviennent des exercices antérieurs ainsi que les annulations d'aides attribuées aux hôpitaux sont utilisés en priorité.
- La subvention d'accompagnement de l'AP-HP finance les dépenses de fonctionnement de la Fondation. Si ces ressources sont insuffisantes, le solde des dépenses de fonctionnement est financé par celles qui proviennent de la générosité publique.

Le compte de résultat par origine et destination (CROD) recense l'ensemble des ressources et emplois de la Fondation. Il est établi à partir des données comptables. Les ressources par nature sont directement extraites de la comptabilité générale, les emplois par destination découlent de la comptabilité analytique.

La partie issue de la GP est reprise dans le CER.

1 - 2 - Modalités de passage des comptes annuels au compte d'emploi des ressources

Le tableau ci-dessous présente le passage entre les charges par nature et les rubriques du compte de résultat par origine et par destination. Il est construit à partir de la comptabilité analytique.

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT EST DU COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION	Missions sociales				Frais de recherche de fonds		Frais de fonctionnement	Dotations aux provisions	Impôts sur les bénéfices	Report en fonds dédiés	TOTAL DU COMPTE DE RESULTAT
	Réalisées en France		Réalisées à l'étranger		Générosité du public	Frais de gestion des legs					
	Par l'organisme	Versements à d'autres organismes	Par l'organisme	Versements à d'autres organismes							
Achats de matières premières et autres approvisionnements	1 511				1 511		3 022				6 043
Autres achats et charges externes	120 102				533 817	49 321	141 760				845 000
Charges locatives	76 795				131 175		142 356				350 327
Honoraires	102 015				461 572		50 974				614 561
Conception, création, fabrication	5 099				808 594		453				814 146
Missions, réceptions, déplacements	5 461				34 680		2 202				42 343
Frais postaux et frais télécom	2 560				212 700		5 120				220 380
Impôts et taxes	26				143 491	25 694	53				169 264
Salaires et charges sociales	592 407				535 167		574 250				1 701 824
Salaires Maisons de Solenn	209 881										209 881
Financements accordés		13 548 220									13 548 220
Dotations aux amortissements											0
Dotations aux provisions								605 939			605 939
Reports en fonds dédiés										33 435	33 435
Autres charges	1 542				1 924	59 235	3 084				65 785
Charges financières											0
Charges exceptionnelles											0
Participations des salariées au résultat											0
Impôt sur les bénéfices											0
TOTAL	1 117 399	13 548 220	0	0	2 864 630	134 250	923 274	605 939	0	33 435	19 227 146

2 - Notes sur les emplois

2-1- Missions sociales

Ces missions se traduisent par des subventions engagées au titre des projets accordés par le Conseil d'administration, sur proposition du Comité d'orientation, pour un montant de 13 548 220 euros. Il faut y intégrer également la quote-part des salaires et charges sociales et les frais de structure y afférent pour un montant de 1 117 399 euros (dont 209 881 euros rémunération des salariés affectés à la Maison de Solenn et 84 036 euros de frais finançant le fonctionnement ateliers thérapeutiques de la Maison de Solenn) soit un total pour les missions sociales de 14 665 619 euros.

2-2 Projets spécifiques Les Amis de la Maison de Solenn

Depuis le 1^{er} janvier 2015, la Fondation finance et accompagne, directement, les ateliers de soins culturels, la recherche et les dépenses de formation de la Maison de Solenn ainsi que les salariés affectés à ces diverses activités.

	2025	2024
EMPLOIS	307 205	540 368
<i>Frais de personnel et vacations des Ateliers</i>	209 881	202 419
<i>Fonctionnement des Ateliers</i>	42 898	25 901
<i>Investissement et équipement des Ateliers</i>	9 972	5 195
<i>Recherche et Formation</i>	42 833	60 359
<i>Terrasse</i>		
<i>Report des ressources</i>	0	244 174
SOLDE DE L'EXERCICE	1 620	2 320

2-3 - Frais de recherche des fonds

Ils se composent des frais du matériel de campagne pour les hôpitaux et les écoles, les partenaires et les frais de marketing direct, des frais d'édition des lettres hôpital soleil destinées aux donateurs, des frais de maintenance et de développement du Site internet dédié à l'opération Pièces jaunes, des frais de traitement de dons et de relations presse. Ils intègrent, également, la quote-part des salaires, charges sociales et frais de structure y afférent.

2 - 4 - Frais de fonctionnement

a – Les frais de communication institutionnels sont les frais relatifs essentiellement aux lettres d'information destinées aux partenaires de la Fondation, au rapport d'activité annuel, au site Internet de la Fondation et à la quote-part des frais de structure non affectés aux pôles opérationnels.

b – Les frais d'administration générale sont les frais de structure constitués essentiellement des salaires et charges sociales non affectés aux deux pôles opérationnels.

3 - Notes sur les ressources

3-1 Détail des ressources de l'année par type de missions sociales

Les ressources issues de la générosité publique et les contributions financières de l'année par type de mission sociale se ventilent comme suit :

Détail des Ressources par type de mission sociale	Montants
Ressources affectées à Pédiatrie	7 752 283
Ressources affectées à la Gériatrie	17 251
Ressources affectées à la Maison de Solenn	1 620
Ressources non ciblées	9 855 595
TOTAL	17 626 749

3- 2 – Ressources du projet spécifique : Les Amis de la Maison de Solenn

(en euros)	2025	2024
RESSOURCES (*)	307 205	540 368
<i>Dons, legs et Assurances vie</i>	1 620	2 320
<i>Fondation de l'entreprise l'Oréal</i>		
<i>Autre produits de la générosité</i>	0	244 174
<i>Prélèvement net (+) ou dotation nette (-) sur fonds dédiés</i>	305 585	293 874
<i>Produits financiers</i>		

(*) Ces ressources comprennent les ressources de l'année pour 1 620 euros et les reports des variations de fonds dédiés pour un montant net de 305 585 euros